

- **Ramener cette fiche signée** pour le jour de l'examen

Après l'acte

- **Vous devez rester allongé pendant 2 heures**, la tête surélevée de 10° à 15° afin d'éviter les maux de tête, des nausées voire des vomissements provoqués par l'injection du produit de contraste.

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle)

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la **myélographie ou le myéloscanner**

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen, les équipes médicales et paramédicales vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

Pour adapter au mieux votre prise en charge pour cet examen interventionnel, veuillez répondre à ce questionnaire :

J'ai déjà eu des réactions secondaires à l'injection de produits de contraste ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Je prends un traitement qui fluidifie le sang (anticoagulant ou antiagrégant) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Je suis susceptible d'être enceinte ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Si Oui, merci de nous contacter au rdv.neuro.imagerie@chu-bordeaux.fr

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Avoir pris connaissance de la fiche d'information, et obtenu toutes les informations que je souhaitais. Je donne mon accord pour que soit réalisée une MYELOGRAPHIE ou un MYELOSCANNER

Bordeaux, le Signature :



LA MYELOGRAPHIE CERVICALE ET LOMBAIRE – LE MYELOSCANNER

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une MYELOGRAPHIE ou un MYELOSCANNER. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du rapport bénéfice-risque de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour limiter votre exposition aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens scanographiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme lorsqu'ils sont réalisés ponctuellement. Toutefois, les effets des rayons X à faibles doses bien que très rares, peuvent survenir notamment dans le cas d'expositions répétées au niveau de la même région.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté

1. Nature de l'acte

La **myélographie** est un examen qui étudie le canal rachidien, après l'injection d'un produit de contraste iodé (opaque aux rayons X), dans l'espace sous arachnoïdien, situé entre l'os et les structures nerveuses. Le produit de contraste est ensuite éliminé naturellement par le corps humain.

Un scanner peut être réalisé après la myélographie : il est appelé **myéloscanner**. Selon l'indication thérapeutique, la myélographie peut être précédée d'une IRM du rachis.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

Refuser ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement....)

3. Déroulement de l'acte

La myélographie : L'examen se déroule dans une salle d'examen d'imagerie conventionnelle dotée d'un écran de contrôle scopique. Cet écran « de télévision » permet à l'équipe soignante de suivre en temps réel la progression du produit de contraste et d'observer minutieusement les espaces sous arachnoïdiens, les contours de la moelle, le trajet des racines nerveuses.

Pendant l'acte, vous êtes allongé sur la table de radiologie de face ou de profil selon le type de myélographie réalisée. Des images radiologiques du rachis de face et de profil sont effectuées par le manipulateur. Pendant l'examen votre coopération est importante : vous devez rester parfaitement immobile

Après une désinfection du site de ponction (dans votre dos ou sur le cou en fonction du type d'examen) selon les règles préconisées par le service d'hygiène du CHU, le médecin procède au positionnement de l'aiguille dans le canal rachidien. Puis il injecte une petite quantité de produit de contraste afin d'explorer le canal rachidien et d'en tapisser les parois. Le manipulateur réalise plusieurs clichés selon un protocole rigoureux, établi par l'équipe médicale. La durée de l'examen est d'environ 30 minutes.

Le myéloscanner : Le scanner doit être réalisé entre 30 et 90 minutes après l'injection du produit de contraste. Lorsque la myélographie est terminée, le manipulateur vous installe sur un brancard, car vous ne devez pas vous lever. Vous êtes alors conduit dans la salle de préparation du scanner et pris en charge par l'équipe de manipulateurs de ce secteur. Vous restez en

moyenne 10 minutes dans la salle d'examen allongé dans le scanner qui est constitué d'une banquette qui se déplace dans un large anneau. Dans certains cas, nous vous demandons d'arrêter de respirer quelques secondes. Après le scanner, un brancardier vous raccompagne dans votre chambre d'hospitalisation. Il est nécessaire de rester allongé pendant au moins deux heures après le geste, en prévention du syndrome post-ponction (cf. Risques, incidents et complications).

4. Bénéfices escomptés

Cet acte permet d'établir un diagnostic et de proposer le traitement le plus adapté et de répondre à la question que se pose votre médecin.

5. Risques, incidents et complications

L'examen nécessite l'injection d'un produit de contraste à base d'iode. Ce produit est généralement bien toléré. D'éventuelles manifestations allergiques sont possibles à type d'urticaire. De très graves réactions, pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

Lors de l'injection du produit de contraste, sous l'effet de la pression, vous pouvez ressentir des maux de tête.

La ponction réalisée lors de la myélographie peut être à l'origine d'un syndrome post-ponction qui se traduit par des maux de têtes majorés en position debout. Le repos en position allongé et la bonne hydratation permettent une résolution spontanée de ce syndrome dans la majorité des cas.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'acte

- Un bilan sanguin est réalisé, (TP, Tca, plaquettes) dont le résultat doit être normal. Dans le cas contraire l'examen ne peut pas être réalisé.
- Cet examen peut se faire en externe, en ambulatoire ou au décours d'une hospitalisation courte.
- **Si vous avez un terrain allergique** (asthme, réaction secondaire à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments), signalez-nous cette allergie et une prémédication à prendre avant l'examen vous sera remise.
- **Si vous êtes sous anticoagulants, antiagrégants**, consulter systématiquement votre médecin traitant afin d'envisager de suspendre ce traitement ou de faire un relais avec un autre médicament. **Nous en informer.**